

# Mandat

## COMITÉ DES AFFAIRES DE FELLOWSHIP

### 1 Objectif

Le Comité des affaires de Fellowship est responsable des programmes destinés aux membres, notamment le perfectionnement professionnel, les communications et les prix. Il s'assure de répondre aux besoins des membres.

### 2 Responsabilités

#### *Programme d'adhésion*

- Élaborer et maintenir un programme d'adhésion formel.
- Définir et examiner sur une base annuelle les avantages offerts aux membres du CRCDC.

#### *Perfectionnement professionnel*

- Élaborer une stratégie et un processus de perfectionnement professionnel.

#### *Communication*

- Élaborer et maintenir un plan de communication avec les membres du CRCDC.
- Élaborer et maintenir un mécanisme de rétroaction pour s'assurer que les membres puissent exprimer leur voix.

#### *Prix*

- Élaborer et maintenir un programme de remise de prix, y compris des politiques et des critères d'attribution des récompenses.
- Recommander les lauréats des prix au Conseil d'administration.

### 3 Membres et durées des mandats

Le Comité des affaires de Fellowship est un comité permanent du Conseil d'administration.

#### Membres

Registraire (Président.e)	2 ans, renouvelable par le Conseil d'administration
Président.e du Conseil d'administration (membre d'office)	En cours de mandat
Vice-président.e du Conseil d'administration (membre d'office)	En cours de mandat

